



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Lignes

Question écrite n° 50728

Texte de la question

M. Leonce Deprez demande à M. le ministre délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace de lui préciser la suite qu'il envisage de réserver aux préoccupations des maires de France à l'égard du projet de décret portant application des articles L. 47 et L. 48 du code des postes et télécommunications relatifs aux conditions d'occupation des dépendances du domaine public routier par les opérateurs de télécommunications. Ils soulignent notamment que, par souci du respect de l'environnement, il conviendrait de favoriser l'enfouissement, en obligeant les opérateurs des télécommunications à s'insérer dans les opérations déjà engagées par les communes.

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50728

Rubrique : Téléphone

Ministère interrogé : télécommunications et espace

Ministère attributaire : télécommunications et espace

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 2012